

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Sous-Comité juridique

Transcription non éditée

647ème séance

Vendredi 6 avril 2001, à 15 heures

Vienne

Président: M. V. Kopal (République tchèque)

La séance est ouverte à 15 heures.

Questions relatives : a) à la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique ; b) la nature et l'utilisation de l'orbite géostationnaire y compris les voies et moyens permettant une utilisation rationnelle et équitable de l'orbite géostationnaire sans préjudice du rôle de l'UIT (point 6 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs les délégués, je déclare ouverte la six cent quarantième-septième séance du Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Nous allons maintenant poursuivre notre examen en plénière de la question 6 qui est inscrite à l'ordre du jour et qui est intitulée « Questions relatives : a) à la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique ; b) la nature et l'utilisation de l'orbite géostationnaire y compris les voies et moyens permettant une utilisation rationnelle et équitable de l'orbite géostationnaire sans préjudice du rôle de l'UIT ». C'est donc la question 6 de l'ordre du jour.

Je ne vois pas de délégations inscrites sur la liste des orateurs intéressant cette question. Je m'adresse maintenant à vous, Mesdames, Messieurs les délégués, est-ce que quelqu'un souhaite prendre la parole maintenant et ici sur cette question ? Cela ne semble pas être le cas. Nous allons poursuivre notre examen de cette question en plénière, lundi prochain.

Questions de l'examen et de la révision éventuelle des principes relatifs à l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace (point 7 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous allons maintenant poursuivre l'examen de la question 7, intitulée « Questions de l'examen et de la révision éventuelle des principes relatifs à l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace ». Le premier orateur sur ma liste est le représentant des États-Unis.

M. S. MATHIAS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur le Président. Je vous remercie de me donner la possibilité de prendre la parole cet après-midi.

Ma délégation tient à faire quelques observations concernant cette question des principes intéressant l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace, question examinée par le Sous-Comité juridique. Nous félicitons tout d'abord le Groupe de travail qui a travaillé sur les SEN, Groupe de travail du Sous-Comité scientifique et technique car ce groupe a fait des progrès dans le cadre du plan de travail pluriannuel quant à l'utilisation des SEN dans l'espace extra-atmosphérique.

Les objectifs de ce plan de travail du Sous-Comité scientifique et technique sont d'identifier les processus nationaux et internationaux et les normes s'appliquant à l'utilisation des SEN dans l'espace extra-atmosphérique pour mettre au point

Dans sa résolution 50/27 du 6 décembre 1995, l'Assemblée générale s'est félicitée de ce que le Sous-Comité juridique avait revu ses besoins en matière de comptes rendus de séance et qu'à compter de sa trente-sixième session les comptes rendus analytiques seraient remplacés par des transcriptions non éditées. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0708, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.

une banque de données qui serait une source d'informations se rapportant aux SEN. En l'an 2000, première année de travail, on a trouvé les processus et normes techniques intéressant les SEN, y compris les facteurs qui distinguent ces SEN dans l'espace des applications nucléaires sur terre. Pendant la deuxième année du travail 2001, on a identifié les processus nationaux et internationaux et normes intéressant le lancement et l'utilisation pacifique des SEN dans l'espace extra-atmosphérique, par exemple à la session de cette année du Sous-Comité scientifique et technique, notre délégation a présenté un document de travail sur une banque de données de documents internationaux pouvant intéresser les SEN dans l'espace et une présentation a été faite quant à notre processus d'approbation de la sûreté des lancements nucléaires au plan national. On a commencé à rédiger un rapport destiné à la prochaine session du Sous-Comité scientifique et technique conformément au plan de travail.

Les États-Unis se sont engagés pour appuyer la mise en œuvre continue du plan de travail du Sous-Comité scientifique et technique afin de pouvoir avoir un consensus solide scientifique et technique pour toute délibération future concernant les SEN. Des progrès excellents ont été faits mais plus peut être fait dans le cadre du Sous-Comité scientifique et technique et notamment sur le plan de travail. Nous pouvons avoir une question intéressant l'ordre du jour du Sous-Comité juridique l'année prochaine pour suivre le travail qui est fait au sein du Sous-Comité scientifique et technique. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur, de votre intervention faite dans le cadre de la question 7. Je voudrais savoir s'il est d'autres orateurs qui souhaitent prendre la parole pour intervenir sur la question 7. Personne ne souhaite prendre la parole. Très bien, nous avons donc terminé notre examen de la question 7 de l'ordre du jour.

Examen du concept d'État de lancement (point 9 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames, Messieurs les délégués, nous allons maintenant poursuivre en plénière l'examen de la question 9 à l'ordre du jour, intitulée « Examen du concept d'État de lancement ».

Personne ne s'est inscrit sur la liste des orateurs pour la plénière du Sous-Comité. La raison en est sans doute que le travail a commencé dans le cadre du sous-groupe de travail dirigé par Uwe

Schrogl, c'est pourquoi pensais-je que nous n'avons pas besoin d'en parler en plénière.

Cependant, nous allons poursuivre l'examen de cette question n° 9, lundi matin de la semaine prochaine.

Mesdames, Messieurs les délégués, je vais lever la séance du Sous-Comité afin de permettre au Groupe de travail chargé d'examiner la question 6 à convoquer sa troisième réunion sous la présidence de Madame Florès Liera du Mexique. Est-ce que Madame Florès Liera est ici ? Oui. Très bien.

Avant de lever la réunion du Sous-Comité, je voudrais vous informer de notre programme de travail prévu pour lundi matin. Lundi matin, nous allons poursuivre en plénière l'examen des questions 6 et 9, nous allons aussi commencer l'examen de la question 8, « Examen du projet de convention de l'Institut international pour l'unification du droit privé, UNIDROIT, relative aux garanties internationales portant sur du matériel d'équipement mobile et de l'avant-projet de protocole portant sur les questions spécifiques aux biens aéronautiques », et la question 10, « Propositions présentées au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la 41^{ème} session du Sous-Comité juridique ». Le Groupe de travail sur la question 6 pourra convoquer sa quatrième réunion sous la présidence de Madame Florès Liera du Mexique et après quoi le Groupe de travail sur la question 9 pourra se réunir pour la deuxième fois.

Je voudrais maintenant savoir si vous avez des questions à poser au sujet de ce programme que je viens de vous soumettre, ou des commentaires, non, très bien.

Je voudrais maintenant, Mesdames, Messieurs les délégués, attirer votre attention sur deux documents qui ont été distribués par le Secrétariat et qui contiennent un ordre du jour provisoire ainsi que des propositions pour de nouvelles questions à inscrire à l'ordre du jour suite aux débats qui ont eu lieu dans le cadre de consultations officieuses menées hier. Nous avons un autre document aussi qui contient les propositions de la Grèce sur l'établissement d'un groupe de travail pour examiner le statut des cinq traités internationaux relatifs à l'espace et pour évaluer l'application des dispositions du droit de l'espace y compris les déclarations de principe de l'Assemblée générale des Nations Unies et d'autres résolutions pertinentes. Je prie les délégations de réfléchir sur ce document dans une perspective de consensus pour arriver à un consensus lors de

l'examen de la question 10 et ce dans le cadre de consultations officieuses peut-être que l'on pourra organiser. Au cas où il resterait du temps cet après-midi, je ne sais pas si les délégations voudront avoir des consultations officieuses comme nous l'avons déjà fait hier après-midi, par exemple, ou bien peut-être que les délégations préféreront avoir elles-mêmes des consultations sur les questions traitées

dans le document. Je voudrais savoir ce qu'il en est en tout cas avant la fin de la réunion cet après-midi.

Maintenant la réunion est levée, j'invite Madame Florès Liera du Mexique à convoquer la troisième réunion du groupe de travail sur la question 6.

La séance est levée à 15 h 30.